

Transport du grain de l'Ouest—Loi

Si nous avons présenté cette proposition d'amendement, monsieur le Président, c'est afin d'écarter la possibilité que le ministre signe des accords visant à favoriser, par des subventions, le transport des grains à bord de véhicules à moteur. Nous nous inquiétons en l'occurrence que le moyen que semble avoir choisi le gouvernement pour transporter les grains ne soit pas ni le plus économique ni le plus efficace, et qu'il s'agit tout simplement d'un stratagème pour décharger les sociétés ferroviaires des frais de transport des grains et pour en charger les gouvernements provinciaux et municipaux, voire les agriculteurs eux-mêmes. Si on commence à acheminer de plus en plus de grains par camion au lieu de les acheminer par voies ferrées, les routes vont s'user de plus en plus rapidement dans les Prairies, occasionnant de plus en plus de frais pour les gouvernements provinciaux.

L'un de mes collègues libéraux sourit. Je me permets de lui rappeler, monsieur le Président, que cette initiative du gouvernement va nous coûter 40 millions de dollars de plus en réfection des routes. C'est une grosse somme pour une province comme le Manitoba. Il n'y a pas que l'argent, monsieur le Président, car il s'agit bien d'un transfert des coûts des sociétés ferroviaires aux gouvernements provinciaux et municipaux et forcément aux contribuables qui possèdent des propriétés; autrement dit, bien des tracasseries. Nous savons bien qu'une fois que les petites routes de campagnes qui n'ont pas été construites pour supporter les poids lourds, vont se détériorer et que ce sont les habitants des localités avoisinantes qui en feront les frais. Les gouvernements se font actuellement tirer l'oreille pour dépenser de l'argent car nous vivons à une époque difficile et les gens pourraient attendre passablement longtemps que ces routes soient réparées.

Nous estimons, dans notre parti, que si cette disposition était adoptée, c'est le secteur privé de la culture des céréales qui en profiterait, ce qui perturberait un marché ordonné. Les syndicats du blé feront face à des frais supplémentaires. Nous avons toujours commercialisé le grain de façon ordonnée, monsieur le Président, et cela pour de bonnes raisons. Les agriculteurs savent, par expérience, que les grandes sociétés commerciales peuvent délibérément les acculer à la faillite, voire ruiner toute une localité à cause de la fluctuation des prix qui est comme une épée de Damoclès.

Etant donné que les marchés internationaux sont capricieux, il a fallu mettre de l'ordre dans la commercialisation du grain. Cette mesure a profité non seulement à l'agriculteur, mais aussi au consommateur car elle garantit que l'offre sera toujours stable ce qui fait que la fabrication du pain ne sera plus sujette aux aléas des marchés internationaux. Nous avons réussi à mettre sur pied un système qui permet de combler nos besoins les plus élémentaires. Nous estimons donc, dans notre parti, que cette disposition menace notre système de commercialisation du grain, que ce sont les syndicats du blé des Prairies, et les gouvernements provinciaux et municipaux qui en feront les frais et que seules les sociétés ferroviaires en profiteront.

Je vais démontrer que le transport du grain par camions au lieu de wagons ne fait pas économiser d'argent. Il existe d'autres cas ailleurs qui le prouvent amplement. L'État d'Iowa s'est lancé dans un programme qui avait pour but d'utiliser des camions au lieu du train pour transporter le grain des éleveurs de campagne jusqu'au terminaux à l'intérieur du pays. Un programme très semblable à celui qu'on envisage aujourd'hui. Le gouvernement de cet État s'est rendu compte que les poids lourds usaient les routes deux ou trois fois plus rapidement qu'il n'avait les moyens de les réparer. Voulons-nous mettre le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta dans la même situation?

Il est inadmissible que nous cédions dès que les sociétés ferroviaires commencent à s'agiter. Il est inadmissible que le caucus du parti conservateur reste coi alors que le gouvernement s'apprête à transférer les frais assumés par les sociétés ferroviaires aux gouvernements provinciaux et municipaux et, par conséquent, aux agriculteurs et aux propriétaires de biens fonciers. Je prie donc instamment le parti conservateur, monsieur le Président, de participer au débat sur cet amendement. Qu'il élève la voix au nom des habitants des Prairies. Qu'il se joigne à nous pour combattre cette mesure qui mettrait les frais de transport non plus à la charge des sociétés ferroviaires mais à celle des agriculteurs.

● (1240)

L'hon. Don Mazankowski (Végréville): Monsieur le Président, mon collègue affirme que je ne devrais pas parler, mais je suis certain que ceux qui suivent nos débats doivent bien rigoler en voyant agir les néo-démocrates. Ceux-ci disent qu'ils sont carrément contre la suppression du tarif du Corbeau, mais loin de dénoncer les dispositions de la loi et de s'en prendre à ses auteurs, ils s'en prennent plutôt au parti conservateur.

Le faux combat qu'ils mènent devient chaque jour de plus en plus évident. C'est un débat creux car nous savons tous que tout au long de l'été, le projet a été combattu au comité par un solitaire, le très dévoué député de Regina-Ouest (M. Benjamin). Tous ces experts nous lisent maintenant des discours rédigés par des chercheurs, ce qui ajoute bien peu à l'ensemble du débat.

Monsieur le Président, je pense que les néo-démocrates devraient avoir honte car ce sont eux qui sont les responsables de ce projet de loi. Ce sont eux qui ont contribué à remettre au pouvoir le gouvernement libéral. Ils devraient faire leur *mea culpa*. Je vais également vous dire ceci, monsieur le Président. S'ils en avaient encore l'occasion, je parie à dix contre un qu'ils feraient la même chose. Au lieu de s'en prendre aux auteurs de projet, ils attaquent le parti conservateur. Ils font preuve de la même vieille hypocrisie que j'ai constatée depuis que je siège au Parlement.

Le NPD propose de supprimer le passage où on dit que l'administrateur, au nom du ministre, peut conclure des ententes concernant le transport du grain par camion si à son avis, ces ententes servent les intérêts des céréaliers.

Des voix: C'est honteux.